

Formation CSE / CSSCT – Entreprises > 300 salariés

Programme générique en date du 8 décembre 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Cette formation s'adresse aux membres du CSE ou de la CSSCT des entreprises de 300 salariés et plus, conformément à l'article L2315-40 du Code du travail. Elle approfondit les connaissances pour exercer pleinement le mandat en matière de santé, sécurité et conditions de travail, dans un environnement plus complexe.
Pré-requis	Aucun – être membre élu du CSE ou de la CSSCT.
Objectifs généraux	Développer une réelle expertise en prévention des risques professionnels, en animation du dialogue social et en amélioration continue des conditions de travail.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluable	À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de : Identifier les missions, droits et devoirs du CSE/CSSCT, Maîtriser les outils de prévention et d'analyse (DUERP, PAPRIACT, grilles d'audit, etc.), Mener une enquête après accident du travail, Analyser les conditions de travail et proposer des améliorations, Élaborer un plan d'action santé-sécurité, Animer le dialogue social sur la prévention et les conditions de travail.
Public concerné	Membres titulaires et suppléants du CSE/CSSCT dans les entreprises de 300 salariés et plus.
Modalités d'inscription et délai d'accès	L'inscription se fait directement auprès de Thierry LEGEAY, qui est l'interlocuteur pour le recueil des besoins, l'adaptation et l'animation de l'action de formation, la contractualisation, le suivi administratif et la facturation. Des délais de l'ordre d'un mois et demi (en cas de prise en charge OPCO) ou une à deux semaines (financement direct) sont à prévoir entre la demande d'inscription et le démarrage du parcours.
Méthodes mobilisées	Apports théoriques, cas concrets et retours d'expérience, Exercices d'analyse d'accident, jeux pédagogiques, travail en sous-groupes, Simulation d'enquête et d'entretien CSE.
Ressources pédagogiques	Support Mémo forma
Modalités d'organisation	En présentiel, 35 heures, soit 5 jours
Matériel pédagogique	La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board)
Modalités d'évaluation	Quiz d'évaluation continue Études de cas pratiques Restitution orale et écrite d'un plan d'action prévention, Attestation de fin de formation délivrée à chaque participant.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap : Aurore Dupas mail:aurore.dupas@heliscoop.com
Tarif indicatif	4025,00 € 115,00 € de l'heure Cette prestation de formation est exonérée de TVA conformément à l'article 261 du CGI Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe

Durée 35 heures

Intervenant(e)



Thierry LEGEAY

Formateur en Prévention, Sécurité et Santé au Travail et aux Habilitations réglementaires

Thierry LEGEAY – Formateur en Prévention des Risques Professionnels et Sécurité au Travail

Fort de plus de 25 ans d'expérience en direction d'agences dans le secteur du bâtiment et de l'industrie, j'ai choisi de me recentrer sur la formation professionnelle pour le plaisir de transmettre, partager et faire grandir l'humain.

Je propose des formations en prévention des risques professionnels adaptées aux besoins des entreprises et des collectivités.

Mes domaines d'intervention :

- Risques électriques – Habilitations NF C18-510 et NF C18-550
- AI PR – Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Formation CSE / CSSCT
- Auditeur et Rédacteur de DUERP et Formateur de Référent SST
- Risques chimiques – prévention, sensibilisation et sécurité au poste

Mon approche est terrain, claire et concrète, axée sur la sécurité au travail, la prévention des accidents et la performance humaine.

Chaque formation est une opportunité de transformer la prévention en réflexe collectif.

Son CV

[http://opaga.local/wp-content/uploads/user_doc/tlegeay/CV/Thierry LEGEAY Heliscoop.pdf](http://opaga.local/wp-content/uploads/user_doc/tlegeay/CV/Thierry%20LEGEAY%20Heliscoop.pdf)

Site Web

<https://onteforme.fr>

Contenus

Cadre réglementaire CSE/CSSCT (Code du travail, responsabilités, obligations)

Fonctionnement, moyens et droits du CSE

Les principes généraux de prévention

Identification et hiérarchisation des risques

Analyse d'accidents et incidents (méthode arbre des causes)

Mise à jour du DUERP et suivi du PAPRIACT

Communication et posture de l' élu

Conduite d'enquête, réunions, propositions au chef d'entreprise

Relations avec les acteurs externes (inspection du travail, CARSAT, SST, etc.)

Élaboration d'un plan d'action global de prévention

SARL SCIC HELISCOOP

Organisme de formation porté par une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE)

NDA : 75170257317-QUA008208

87 bis cours Maréchal Leclerc – 17100 SAINTES

tél : 07.82.32.72.55 – SIRET : 822 425 922 00058

Mail : contact@heliscoop.com - Site web : www.formations-heliscoop.com